

(Affichage à l'interne et à l'externe)

**OUVRIÈRE ou OUVRIER D'ENTRETIEN CLASSE II
pour les locations du gymnase les samedis et dimanches**

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste en l'exécution de travaux d'entretien ménager, physique et préventif des terrains, des bâtiments et des équipements, et de travaux de réparation mineure. Il comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel. Elle travaille généralement selon les directives ou sous la surveillance d'une ouvrière ou d'un ouvrier d'entretien, classe I, d'une ou d'un concierge, d'une ou d'un contremaître ou de personnel de soutien manuel qualifié.

Attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement.

Au titre de la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, laver, nettoyer et cirer s'il y a lieu, les murs, les plafonds et les planchers des divers locaux, y compris des salles de toilette et des salles d'équipements sportifs, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, elle ramasse et dispose des rebuts et lave les vitres et les stores vénitiens; à l'extérieur, elle tond le gazon, ramasse et dispose des feuilles mortes et enlève la neige des toitures, des entrées, des trottoirs et des aires de jeux.

Au titre de l'entretien physique et préventif, elle remplace les ampoules et les fusibles; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle enlève, pose et range les doubles fenêtres; l'hiver, elle sable des trottoirs, elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure.

À l'occasion, elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et fournissant les outils requis.

Dans l'accomplissement de ses fonctions, elle peut également dresser et démonter des échafaudages, déplacer du mobilier, manutentionner, transporter et entreposer des marchandises et des matériaux, opérer de l'équipement requis tels que : monte-charge, cireuse, chasse-neige domestique.

La personne salariée de cette classe d'emplois exécute des travaux de préparation, de nettoyage, de lavage et d'entretien de matériel et d'équipements, elle monte, démonte et range de façon sécuritaire les appareils et les instruments; elle en effectue les réparations courantes, elle tient l'inventaire du matériel et des produits; elle s'assure qu'il est bien conforme aux spécifications. Elle contrôle les dates de péremption des produits périssables et s'assure du respect des normes d'utilisation et de la disposition sécuritaire des produits dangereux conformément aux politiques applicables. Elle effectue les opérations relatives au prêt et à la récupération du matériel, des outils, des appareils, des équipements et, au besoin, en explique le fonctionnement. Elle s'assure que les lieux et équipements servant aux diverses activités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont sécuritaires.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe, entre autres, la préparation et l'enlèvement des équipements pour les locations. L'accueil des clients (signature de contrats et réclamations de paiement), préparation des gymnases, surveillance des lieux et rondes de surveillance et de ménage.

Qualifications requises

Être titulaire d'une attestation de 4e du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Une année d'expérience pertinente.

Entrée en fonction

Vers la mi-septembre 2018

Rémunération

Selon le taux horaire prévu à la convention collective.

Heures de travail

Minimum de trois heures par jour, les samedis et dimanches, de 7 h à 23 h, de la mi-septembre à la fin mai. La personne doit pouvoir travailler la journée complète soit de 7 h à 23 h sur demande et avis préalable. En cas d'absence de location, elle sera affectée à des tâches d'entretien ménager pour les heures minimums.

Durée de l'affichage

Du 13 août 2018 au 17 août 2018

Les candidat(e)s convoqué(e)s pour une entrevue devront passer un test psychométrique écrit.

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir sa candidature accompagné d'une lettre de présentation par courriel à :

**Monsieur Régis Bots
Régisseur de bâtiment
Collège de Montréal
1931, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E3
Courriel : botsr@college-montreal.qc.ca**

